

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Conformément aux mesures prises par le Gouvernement afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19, la Direction Générale de la société **Atelier du Meuble Intérieurs**, soucieuse de la santé de ses collaborateurs et celle de sa clientèle, a décidé de suspendre provisoirement son activité de : (i) production, ainsi que (ii) de distribution (nos showrooms), et ce jusqu'à l'extinction des mesures exceptionnelles de confinement.

La société continuera à informer ses actionnaires régulièrement à travers la publication d'un communiqué sur l'évolution de la situation de la société.

Le Top management de la société entouré de son équipe, a déjà mis en place une stratégie qui permettra à la société de reprendre un rythme habituel dès retour de la situation à la normale.

Enfin, la société porte à la connaissance de ses actionnaires que, conformément aux nouvelles dispositions prises par les autorités, la publication des états financiers annuels relatifs à l'exercice 2019 sera reportée.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.